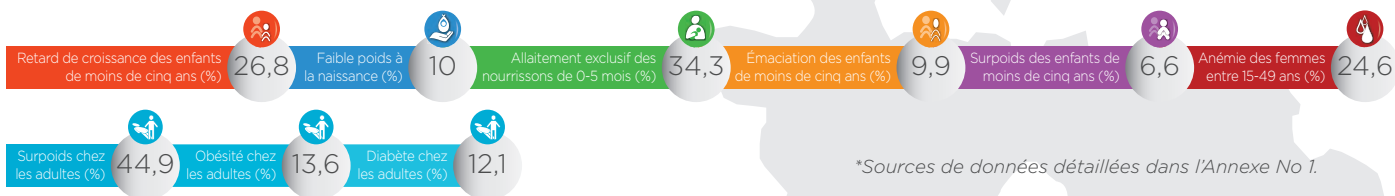




Date d'adhésion : septembre 2013
Population : 8,55 millions

Tadjikistan



*Sources de données détaillées dans l'Annexe No 1.

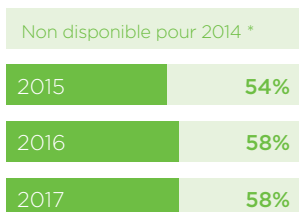
Transformations institutionnelles en 2016-2017



Regrouper les parties prenantes dans un espace d'action commun

Au cours de la période 2016-2017, le gouvernement du Tadjikistan a modifié le mandat et les conditions d'adhésion de la plateforme multi-acteurs et des groupes de travail techniques. Ces changements comprennent notamment l'ajout de secteurs et de parties prenantes importants ainsi qu'une séparation entre les fonctions de la plateforme multi-acteurs SUN et le pro-

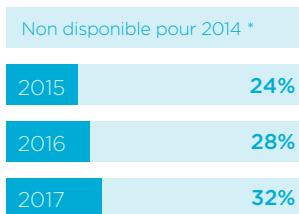
gramme d'alimentation scolaire. En juillet 2017, le 2e Forum national de la nutrition a réuni plus d'une centaine de partenaires et de praticiens nationaux et internationaux, représentant des parties prenantes du gouvernement, des instituts de recherche, des donateurs, des agences des Nations unies et la société civile.



Garantir un cadre politique et juridique cohérent

L'application réelle des lois et des politiques demeure difficile. Dans le cadre de la mise en œuvre de l'initiative de l'iodation du sel pour tous, une analyse situationnelle, réalisée en 2016, a examiné les obstacles juridiques empêchant les agences d'inspection de surveiller et de contrôler régulièrement les petites entreprises à ce sujet. Les décideurs ont témoigné d'un intérêt grandissant pour à l'égard de l'enrichissement des aliments, y compris l'enrichissement de la fa-

rine et l'iodation du sel. En 2017, un nouveau groupe de travail consacré aux carences en micronutriments a été créé sous l'égide du Conseil de la sécurité alimentaire (présidé par le Premier ministre adjoint). Ce groupe de travail a pour mission d'évaluer et de modifier la loi existante sur l'enrichissement, qui n'a pas été votée en 2016, pour en faire une loi sur la prévention des carences en micronutriments adoptant une approche axée sur l'enrichissement des aliments.



Aligner les actions autour d'un cadre de résultats commun

La première ébauche du cadre commun de résultats multisectoriel du Tadjikistan a été présentée lors du Forum national de la nutrition, en juillet 2017. Une fois ce cadre commun de résultats finalisé, l'objectif sera de le développer en un plan d'action multisectoriel détaillé qui présentera les cibles par secteur, les plans de mise en œuvre na-

tionaux et sous-nationaux, les mécanismes de gouvernance, de redevabilité et de coordination, les mécanismes de financement permettant le suivi des fonds, aussi bien du budget que hors budget, consacrés à la nutrition et la production des rapports budgétaires associés, en sus des composantes liées au renforcement des capacités.



Procéder au suivi financier et mobiliser des ressources

Le Tadjikistan a participé à l'exercice d'analyse budgétaire du Mouvement SUN, en adoptant l'approche en trois étapes. Les résultats pour les budgets 2014, 2015 et 2016 sont désormais disponibles. L'analyse à venir tiendra compte des contributions des donateurs. Le Ministère de la santé et de la protection sociale et le Ministère des finances ont resserré leur collaboration concernant le processus d'allocation

budgétaire. En 2016, le Ministère de la santé et de la protection sociale a entrepris de définir et d'évaluer le coût de l'ensemble des services essentiels en matière de nutrition et de santé reproductive, aux stades maternel, néonatal, infantile et adolescent. Cette démarche permettra de mieux comprendre les estimations chiffrées des mesures nutritionnelles (notamment les mesures spécifiques à la nutrition).



PRIORITÉS 2017-2018

- Développer le cadre commun de résultats en un plan d'action multisectoriel pour la nutrition, détaillé et chiffré, dont les cibles sont pleinement intégrées aux plans et politiques intersectoriels ;
- Élaborer un plan d'action multisectoriel comprenant des plans de mise en œuvre par secteur aux niveaux national et sous-national ;
- Mettre l'accent sur les mécanismes de gouvernance, de redevabilité, de gestion et de coordination ;
- Améliorer les mécanismes et les sources de financement, en plus du suivi des fonds du budget et ceux hors budget consacrés à la nutrition et la production des rapports budgétaires associés ;
- Assurer le renforcement des capacités, la mise en place d'un cadre de suivi et évaluation et chiffrer le plan dans son ensemble ainsi que ses composantes.